



FORMATION **EXPERTE**

LE SECRET PROFESSIONNEL À L'HÔPITAL FACE À L'USAGE
DES RÉSEAUX SOCIAUX : RÉGLEMENTATION, PRATIQUES ET ENJEUX

EXPERTS INTERVENANTS :

Alain BISSONNIER : juriste en droit de la santé

Expert membre du réseau Phosphoria



Distanciel
5 nov. 2025



Distanciel
27 mai 2026



Distanciel
14 déc. 2026

LE SECRET PROFESSIONNEL À L'HÔPITAL FACE À L'USAGE DES RÉSEAUX SOCIAUX : RÉGLEMENTATION, PRATIQUES ET ENJEUX



1 jour



585 € TTC



27/05/2026 - Distanciel
14/12/2026 - Distanciel



Disponible en intra

OBJECTIFS

- Maîtriser les principes juridiques et éthiques du secret professionnel et du devoir de confidentialité au sein des établissements de santé
- Appliquer les règles régissant le secret professionnel
- Identifier les conséquences pratiques du respect du secret professionnel sur les pratiques professionnelles et la gestion des informations sensibles
- Analyser les enjeux et les risques liés à l'usage des réseaux sociaux dans un contexte hospitalier
- Développer des stratégies pour prévenir les violations du secret professionnel
- Mettre en place des mesures préventives et des protocoles de gestion des incidents

PROGRAMME

I. MAITRISER LES FONDAMENTAUX DU SECRET PROFESSIONNEL

- Définir le secret professionnel
- À quels types de professionnels s'applique la notion de secret professionnel ?
- Les données couvertes/protégées par le secret professionnel
- Les exceptions/déroghations au secret professionnel
- Focus sur les violences conjugales/intrafamiliales souvent visées par ces dérogations légales
- Distinguer secret professionnel et devoir de confidentialité
- La notion de secret médical : Définition et sanctions
- La notion de secret social : Définition et sanctions

II. DEROGATIONS DU SECRET PROFESSIONNEL

- Partage des informations et secret professionnel
- Informations pouvant être partagées
- Nécessité du consentement de la personne pour le partage des informations
- Limites et droit d'opposition au partage d'informations
- Focus sur le secret professionnel
- Signalement des personnes âgées et handicapées
- Signalement des personnes en difficultés sociales, éducatives ou matérielles
- Signalement des mineurs à propos desquels il y aurait des informations préoccupantes

III. LE SECRET PROFESSIONNEL FACE A L'USAGE DES RESEAUX SOCIAUX

- Analyser les risques et les enjeux liés aux réseaux sociaux
- Données de santé et réseaux sociaux
- Identifier les situations à risque et les conséquences des violations du secret professionnel sur les réseaux sociaux
- Mettre en place des stratégies de prévention et de gestion des incidents
- Les conséquences de la dématérialisation des dossiers patient
- Développer des protocoles de gestion des informations sensibles : le cadre légal et réglementaire
- Élaborer des lignes directrices pour l'utilisation des réseaux sociaux par les professionnels de santé

IV. ÉVALUATION DE LA SESSION

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Apports théoriques
- Travail d'analyse et d'échange à partir des expériences des stagiaires et de l'expert-formateur
- Ateliers pratiques
- Séance de questions-réponses
- Evaluation pré-post formation

PROFIL DES INTERVENANTS

- Alain BISSONNIER : juriste en droit de la santé
- Expert membre du réseau Phosphoria

PUBLIC CONCERNÉ

- Professionnels de santé : professionnels médicaux, paramédicaux et relevant du champ médico-social/social exerçant au sein d'établissements de santé
- Fonctions dites "support" (secrétaires médicales, etc) exerçant au sein d'établissements de santé
- Représentants des usagers

LES + PHOSPHORIA

- Formation complète et actualisée : inclut les dernières évolutions réglementaires et les bonnes pratiques en matière de gestion du secret professionnel
- Approche interdisciplinaire : combinaison d'expertises en droit de la santé, gestion de la qualité et systèmes d'information pour une vision globale
- Interactivité et mise en pratique : ateliers pratiques et études de cas pour renforcer l'apprentissage par l'expérience

BULLETIN D'INSCRIPTION

VALANT CONVENTION SIMPLIFIÉE DE LA FORMATION CONTINUE

Merci de bien vouloir retourner ce document complété à formation@phosphoria-formation.fr

Organisme de formation spécialisé du secteur sanitaire et médico-social
Déclaration d'activité n° 1192 08550 92 (cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État) ODP n°1502

Référence module : MOD_00528 : Le secret professionnel à l'hôpital face à l'usage des réseaux sociaux : réglementation, pratiques et enjeux

Tarif individuel : 585 €

▼ Choisir votre session :

Durée : 1 jour - de 9h00 à 17h00

Notre offre exclusive à la commande :
pour 2 participants à la même formation -10%
pour 3 participants à la même formation -25%

05/11/2025 - Distanciel

27/05/2026 - Distanciel

14/12/2026 - Distanciel

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LE PARTICIPANT 1

► Civilité : <input type="checkbox"/> Mme <input type="checkbox"/> Mr <input type="checkbox"/> Dr. <input type="checkbox"/> Pr.	► Prénom :	► Nom :
► Fonction (Métier) :		
▼ Adresse e-mail (Obligatoire) :	▼ Téléphone portable (Obligatoire) :	

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LE PARTICIPANT 2

► Civilité : <input type="checkbox"/> Mme <input type="checkbox"/> Mr <input type="checkbox"/> Dr. <input type="checkbox"/> Pr.	► Prénom :	► Nom :
► Fonction (Métier) :		
▼ Adresse e-mail (Obligatoire) :	▼ Téléphone portable (Obligatoire) :	

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LE PARTICIPANT 3

► Civilité : <input type="checkbox"/> Mme <input type="checkbox"/> Mr <input type="checkbox"/> Dr. <input type="checkbox"/> Pr.	► Prénom :	► Nom :
► Fonction (Métier) :		
▼ Adresse e-mail (Obligatoire) :	▼ Téléphone portable (Obligatoire) :	
► Besoin d'assistance si situation de handicap : <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui, nom du participant concerné:		

RENSEIGNEMENTS DE LA PERSONNE EN CHARGE DU DOSSIER

Cocher cette case si la personne en charge du dossier et le participant sont la même personne

► Civilité : <input type="checkbox"/> Mme <input type="checkbox"/> Mr <input type="checkbox"/> Dr. <input type="checkbox"/> Pr.	► Prénom :	► Nom :
▼ Fonction (Métier) : <input type="checkbox"/> Directeur des affaires médicales <input type="checkbox"/> Directeurs des soins <input type="checkbox"/> Dir/Resp de la formation continue	▼ Service ou Pôle d'appartenance : <input type="checkbox"/> Dir/Resp des ressources humaines <input type="checkbox"/> Responsable administratif <input type="checkbox"/> Autre :	
▼ Adresse e-mail (Obligatoire) :	▼ Téléphone portable (Obligatoire) :	

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'ÉTABLISSEMENT

Établissement

Particulier

▼ Raison Sociale :	▼ Numéro de SIRET :
► Adresse (numéro, voie et complément) :	
► Code Postal :	► Ville :

SERVICE FACTURATION

Cocher si identique à l'adresse du service formation

► Prénom :	► Nom :	► E-mail :
► Facturation par : <input type="checkbox"/> L'Établissement <input type="checkbox"/> Chorus Pro		
► N° d'engagement et code service :		
► Adresse (numéro, voie et complément) :		
► Code Postal :	► Ville :	► Téléphone :

SIGNATURES ET CACHETS (Incluant les Conditions Générales de Vente)

Fait à le

Le client

Fait à le

L'Entreprise Médicale

POURQUOI CHOISIR PHOSPHORIA

par L'Entreprise Médicale

Un savoir-faire pédagogique éprouvé depuis **27 ans**

+3000 professionnels de santé formés chaque année et **plus de 200 formateurs experts santé**

150 formations en management, organisation de soins, droits et responsabilités, qualité et gestion des risques, stratégie et performance

Membre du Groupe MNH, une priorité donnée à la **santé physique et psychologique des soignants**

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

CONTACT

Si besoin d'une assistance en rapport avec une situation de handicap contactez-nous :

par téléphone : 01 47 24 07 99 - par mail : formation@phosphoria-formation.fr

PARTICIPATION

Les prix hors taxe par participant sont indiqués sur le programme de chaque formation inter-entreprise. Les formations intra-entreprise font l'objet d'un devis.

Ce prix non soumis à TVA comprend :

la participation à la session de formation, rafraîchissements, boissons chaudes et viennoiseries (présentiel). Les déjeuners sont à la charge des stagiaires.

INSCRIPTION

Dès réception du bulletin d'inscription pour un ou plusieurs participants valant convention simplifiée de la formation continue, une confirmation vous sera adressée. Une convocation et un plan d'accès vous seront adressés ultérieurement.

Notre offre exclusive à la commande :

pour 2 participants à la même formation -10%

pour 3 participants à la même formation -25%

MODALITÉS DE PAIEMENT

Le règlement du prix de la formation a lieu à réception de facture. Celui-ci, en précisant toujours le numéro de facture, comptant et sans escompte, est effectué :

- par chèque à l'ordre de l'Entreprise Médicale
- ou

- par virement direct à l'ordre de : Société Générale, compte l'Entreprise Médicale – IBAN : FR76 3000 3033 9100 0200 2557 831 – BIC : SOGEFRPP

Tout paiement postérieur aux dates d'échéance prévues engendrera des pénalités de retard égales à 1,5 fois le taux d'intérêt légal en vigueur.

CONDITIONS D'ANNULATION ET DE REPORT

La signature du bulletin d'inscription vaut bon de commande et signifie acceptation sans réserve des conditions de participation mentionnées ci-dessous.

Toute annulation doit être notifiée par écrit. Les frais suivants s'appliquent :

- Annulation entre 20 et 8 jours ouvrables avant le début d'une Formation Inter-Entreprise : 50 % du prix total.

- Annulation moins de 8 jours ouvrable avant le début d'une Formation Inter-Entreprise : 100 % du prix total.

Les frais d'annulation ne sont pas remboursables par les organismes financeurs.

Report par le client : Les demandes de report doivent être reçues au moins 4 semaines avant le début de la Formation. La nouvelle date doit être fixée dans l'année en cours, en accord avec L'ENTREPRISE MEDICALE.

Report par L'ENTREPRISE MEDICALE : En cas de force majeure, maladie ou indisponibilité d'un formateur, L'ENTREPRISE MEDICALE se réserve le droit de reporter la Formation et en informera le Client dès que possible.

Abandon ou absence : Tout abandon ou absence, même justifié, ne donne lieu à aucun remboursement ni réduction du coût de la Formation.

INFORMATIQUE ET LIBERTÉS

Les présentes conditions définissent le cadre de collecte et de traitement des données personnelles par L'Entreprise Médicale lors de l'inscription aux formations. Les données requises sont essentielles à la gestion de l'inscription et à la communication relative aux formations.

L'utilisation des données se limite à ces fins, excluant toute cession à des tiers.

L'Entreprise Médicale garantit la confidentialité et la sécurité des données conformément à la loi « Informatique et Libertés » du 6 janvier 1976. Les participants disposent d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition, exerçable par demande écrite.

Pour toutes questions relatives à votre inscription,

merci de contacter l'équipe Administration des ventes : formation@phosphoria-formation.fr

